

Département  
du Pas-de-Calais  
\*\*\*\*\*  
Arrondissement  
de Boulogne-sur-Mer  
\*\*\*\*\*  
Canton  
de Boulogne Sud

**MAIRIE  
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE  
(62360)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N°2017-06**

**DATE DE CONVOCATION**  
17/03/2017

L'an deux mil dix sept,  
Le 23 Mars 2017 à 19 heures.

**DATE D'AFFICHAGE**  
17/03/2017

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean Michel DEGREMONT, Maire.

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

Étaient présents :

Me MEURDESOIF Sophie , Mr DIDIER Jean, Mr NAVET Dominique, Me PRIMA Fabienne (présente à 20 heures), Mr GRARE Bernard Mr NOEL David, Me VANDEKERKHOVE Catherine, Me CAFFIER Michèle, Mr QUANDALLE Michel, Me DAUSSE Rachel, Mr MOUSSAY Bernard, Me DRANSART Valérie, Me AUGÉ Michèle, Mr PETIT Guy, Me RUMEAU Nathalie

Votants [19]  
Exprimés [19]

Excusés :

Me LECAILLE Marie-Françoise donne pouvoir à Mr DEGREMONT Jean Michel  
Me BOULY Béatrice donne pouvoir à Mr NAVET Dominique

Formant la majorité des Membres en exercice.

Mme est nommée secrétaire de séance

DÉPOSÉ A LA  
SOUS-PRÉFECTURE

LE

17 MAI 2017



Objet : SUBVENTIONS COMMUNALES

Monsieur Le Maire expose au conseil municipal les différentes subventions versées aux associations locales soit :

- CCAS :	15.000.00 €
- La Capelle Loisirs :	52 000.00 €
- La Capelle Loisirs Fct TAP	15 000.00 €
- Club d'Athlétisme :	2 000.00 €
- Club Astronomie :	150.00 €
- Unis pour les autres :	100.00 €
- Coopérative scolaire :	1250.00 €

- AATW :	200.00 €
- EEB :	600.00 €
- UNCAFN 39/45 :	500.00 €
- USEP La Capelle :	300.00 €
- AEP Ecole Publique :	1300.00 €
- Club de l'amitié :	500.00 €
- Football Club :	1000.00 €
- AEP St Joseph :	400.00 €
- Comité des fêtes Capellois :	3500.00 €

Oui, l'exposé de Monsieur Le Maire, le conseil municipal est favorable, à 16 voix pour, 0 voix contre et 3 Abstentions, pour le paiement des montants alloués aux différentes associations capelloises soit :

- CCAS :	15.000.00 €
- La Capelle Loisirs :	52 000.00 €
- La Capelle Loisirs Fct TAP	15 000.00 €
- Club d'Athlétisme :	2 000.00 €
- Club Astronomie :	150.00 €
- Unis pour les autres :	100.00 €
- Coopérative scolaire :	1250.00 €
- AATW :	200.00 €
- EEB :	600.00 €
- UNCAFN 39/45 :	500.00 €
- USEP La Capelle :	300.00 €
- AEP Ecole Publique :	1300.00 €
- Club de l'amitié :	500.00 €
- Football Club :	1000.00 €
- AEP St Joseph :	400.00 €
- Comité des fêtes Capellois :	3500.00 €

Conseil Municipal : les Membres présents.  
Fait et délibéré les jour mois, et an susdit :

Fait à La capelle Les Boulogne

Le 23 Mars 2017



Jean Michel DEGREMONT